



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Versement de l'allocation de rentrée scolaire

Question écrite n° 33197

Texte de la question

M. Jérôme Nury attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le versement de l'allocation de rentrée scolaire. L'allocation de rentrée scolaire est versée sous conditions de ressources aux familles les plus précaires, constituant tout de même plus de 5 millions d'enfants, afin de les aider à prendre en charge les diverses dépenses qu'implique la rentrée des classes et qui pèsent sur leur budget. Ces familles, aux revenus déjà modestes, sont très impactées par la crise sanitaire. Dans ce contexte, la majoration de l'allocation de rentrée scolaire mise en œuvre par le décret n° 2020-985 du 5 août 2020 est la bienvenue. Néanmoins, le versement de cette prime a lieu au mois d'août. De fait, il apparaîtrait plus judicieux qu'elle soit versée dès le mois de juillet afin que les ménages puissent bénéficier des soldes annuels ayant lieu à la même période pour acheter les fournitures scolaires. C'est pourquoi il lui demande si le Gouvernement envisagerait à terme de verser l'allocation de rentrée scolaire dès le mois de juillet, permettant ainsi de maximiser son profit.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Nury](#)

Circonscription : Orne (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33197

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 octobre 2020](#), page 7221

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)